

Bref aperçu

Date de disponibilité du fonds : le 1 janv. 2002

Date de création du fonds : le 5 févr. 2001

Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.i.

au 31 décembre 2024

Valeur totale du fonds : 20 816 000 \$

Taux de rotation du portefeuille : 48.63%

Catégorie du Fonds	Placement minimal (\$)	RFG (%)	Valeur liquidative (\$)	Nombre d'unités en circulation (000's)
Série A (sans frais de sortie) <i>Fermé aux nouveaux clients</i>	500	2,88	70,22	5,46
75/100 Sans frais de sortie (Série B)	500	4,09	52,68	187,19
75/100 Avec frais de sortie (Série C)	500	3,94	55,07	115,18
75/75 Sans frais de sortie & FAD (Série H)	500	3,77	55,41	76,32

* Les options avec frais de sortie sont fermées aux nouveaux dépôts

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans le Fonds Potentiel Canada Fidelity. Le fonds secondaire investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes.

Dix principaux placements (des fonds secondaires)

Fiducie de place Fidelity Marché mon Can	5.20
Franco-Nevada Corp ORD	4.85
Onex Corp ORD	4.61
TransForce Inc ORD	4.53
Boyd Group Services Inc ORD	3.69
Alimentation Couche-Tard ORD	3.58
Prairiesky Royalty Ltd ORD	3.14
Topaz Energy Corp ORD	3.06
Lightspeed Commerce Inc ORD	3.01
ARC Resources Ltd ORD	2.92
Total	38.59
Nombre total des placements :	112

Diagramme circulaire indiquant la répartition des placements

Y a-t-il des garanties?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct est assorti de garanties pouvant protéger le placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance qui est applicable pour la garantie choisie. Pour plus de détails, se référer à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut s'adresser à un investisseur qui recherche le potentiel d'une croissance à long terme et qui est très à l'aise avec les fluctuations du marché.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un souscripteur qui a choisi l'option 75/100 avec frais de sortie (série C), au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

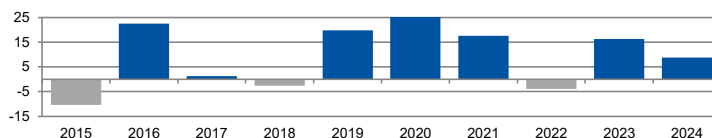
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale. Le rendement démontré ci-dessous est celui de l'option 75/100 avec frais de sortie (série C) qui a un frais de gestion moins élevé que celui de l'option 75/100 sans frais de sortie (série B), donc le rendement de l'option 75/100 sans frais de sortie (série B) serait légèrement inférieur.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ le 1 janv. 2015 ayant opté pour l'option 75/100 avec frais de sortie (série C) détient maintenant 2 320.50 \$ net au 31 déc. 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8.77 % par année.

Rendements annuels (%)

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds, sur base annuelle, au cours de chacune des 10 dernières années. On remarque qu'au cours de cette période, le fonds a réalisé un rendement positif pendant 7 ans et un rendement négatif pendant 3 ans.


Quel est le degré de risque?

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section *Facteurs de risque individuels* de la notice explicative.

Combien cela coûte-t-il?

L'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez vous référer à la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller financier.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	s.o.	s.o.
Frais d'acquisition différés	Si vous vendez dans les délais suivants : moins de 1 an 6,0 % moins de 2 ans 5,0 % moins de 3 ans 4,0 % moins de 4 ans 3,0 % moins de 5 ans 2,0 % moins de 6 ans 1,0 % après 6 ans 0,0 %	Lorsque vous investissez, Assomption Vie paye une commission jusqu'à 5,2 %. Les frais d'acquisition différés que vous payez sont remis à Assomption Vie. • Les frais d'acquisition différés sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (20 % pour types de contrat FRR) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition différés. • Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais d'acquisition différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais d'acquisition différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.

2. Frais permanents du fonds

Ratio de frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion, les frais d'exploitation, les frais d'assurance et taxes de vente applicables pour la garantie choisie du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous référer à votre contrat de rente variable ou votre notice explicative.

Catégorie du Fonds	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)	Commission de suivi maximale
Série A (sans frais de sortie)* <i>Fermé aux nouveaux clients</i>	2,88	0.50%
75/100 Sans frais de sortie (Série B)*	4,09	1.15%
75/100 Avec frais de sortie (Série C) <i>Les options avec frais de sortie sont fermées aux nouveaux dépôts</i>	3,94	0.5175%
75/75 Sans frais de sortie & FAD (Série H) <i>Les options avec frais de sortie sont fermées aux nouveaux dépôts</i>	3,77	1.05%

* Aucuns frais de sortie ne sont applicables à un transfert, retrait partiel ou retrait total.

Commission de suivi

Assomption Vie verse à votre conseiller une commission de suivi allant jusqu'à la commission de suivi maximale indiquée dans le tableau ci-dessus. La commission couvre les conseils et les services que votre conseiller financier vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

3. Autres frais

- Aucuns frais ne sont chargés pour les quatre premières demandes de transfert entre fonds dans une année civile. Des frais de 20 \$ par demande de transfert sont applicables pour tout transfert additionnel.
- Des frais pour transfert à une autre institution financière de 50 \$ sont applicables sur toute demande de transfert total ou partiel de toute somme de votre contrat de rente Assomption Vie à une autre institution financière, peu importe que la source des fonds provienne d'un fonds distinct ou d'un CIG.
- Des frais de 25\$ sont prélevés, sans préavis, à même votre contrat, pour tout chèque ou débit préautorisé refusé par votre institution financière.
- Des frais de contrat mensuels peuvent s'appliquer pour un contrat de rente collectif ainsi que pour tout contrat de rente individuel émis avant le 31 décembre 2001.